

La parole à la classe ouvrière : AUJOURD'HUI LES CHEMINOTS

Depuis la libération, il n'est pas exagéré de dire que les cheminots ont été à la pointe du combat revendicatif.

Chacun connaît leur participation éminente aux grandes grèves de novembre et décembre 1947, mars 1951 et août 1953, pour ne citer que les plus marquantes. Rien que depuis 1958, date de la prise du pouvoir par de Gaulle, ils ont fait 39 grèves d'ampleur nationale.

Cependant, si l'on se réfère à la "Tribune des Cheminots" (organe de la Fédération C.G.T.) du 15 janvier, les résultats obtenus ne paraissent pas à la mesure des efforts consentis.

Qu'en juge.

Au 31 octobre 1964,

22.000 cheminots avaient un traitement mensuel inférieur à 500 F.

46.000 cheminots avaient un traitement mensuel compris entre 500 et 600 F.

101.700 cheminots avaient un traitement mensuel compris entre 600 et 700 F.

82.700 cheminots avaient un traitement mensuel compris entre 700 et 800 F.

43.700 cheminots avaient un traitement mensuel compris entre 800 et 1.000 F.

37.800 cheminots avaient un traitement mensuel compris entre 1.000 et 1.500 F.

8.100 cheminots avaient un traitement mensuel supérieure à 1.500 F.

En d'autres termes, 172.700 cheminots gagnaient moins de 700 F. par mois, soit 50 pour cent de l'effectif total :

Indiquons encore que :

— de nombreux agents assurant un service discontinu notamment les gardes-barrières, ont un salaire inférieur à 250 F. par mois.

— les quelques centaines de fonctionnaires supérieurs ont des traitements s'échelonnant de 7.000 à 12.000 F. par mois.

Ces derniers n'ont certes pas besoin de faire du travail noir ! L'état bourgeois paie bien ses grands commis.

Mais il n'en va pas de même de l'immense majorité des cheminots. Heures supplémentaires là où c'est possible, travail noir ailleurs sont la règle dans de nombreux services, et en particulier dans ceux fonctionnant en horaires alternés.

Mais quel est donc, face à cette situation, le programme revendicatif de la Fédération C.G.T. ?

— dans l'immediat, versement d'une somme uniforme de 200 F.

— Salaire de base à 325 F.

— Retour aux 40 heures en 5 jours de 8 h. « sans diminution de salaire ».

— Suppression des abattements de zones.

En admettant même que la S.N.C.F. accorde tout ce qui lui est demandé, plus de 35 % des cheminots continueraient de gagner moins de 700 F. par mois ! Il est vrai qu'avec 40 heures par semaine, au lieu de 46, ils disposeront de 6 heures de plus pour le travail noir.

Un tel programme a, paraît-il, l'avantage d'être acceptable pour FO, la C.F.D.T. et les syndicats de cadres.

Il est exact que les programmes revendicatifs de la Fédération C.G.T. diffèrent peu de ceux des autres Fédérations. Mais il est non moins exact qu'il n'a que de lointains rapports avec les aspirations réelles des cheminots qu'ils soient Cégétistes, F.O., C.F.D.T. ou inorganisés. Or c'est justement la nécessité de l'unité d'action qui est invoquée par les dirigeants cégétistes des cheminots pour justifier le caractère notoirement insuffisant du programme revendicatif fédéral, et taxer de démagogie ceux qui proposent de l'améliorer.

La ligne juste en matière revendicative consiste à déterminer un programme et une tactique de lutte qui répondent aux aspirations des plus larges masses de travailleurs. L'unité se réalise dans la lutte et les divers établissements réformistes s'y ralient bon gré mal gré, sur les positions de combat de la classe ouvrière.

Mais les dirigeants de la Fédération C.G.T. des cheminots ont suivi jusqu'à présent la voie inverse : rechercher l'accord avec les dirigeants F.O. et C.F.D.T. sur un programme "modéré", ce qui revient pratiquement à faire dépendre toute action du bon vouloir des généraux sans

tropes de F.O. (9,50 % des voix aux élections syndicales de 1963).

Les luttes entreprises dans de telles conditions ne peuvent être que des combats « pour l'honneur ». D'abord en raison de l'opposition politiquement motivée des dirigeants sociaux-démocrates de F.O. à toute lutte de grande envergure, ensuite en raison du peu d'enthousiasme des cheminots pour des programmes revendicatifs étrangers à leur vie réelle et à leurs aspirations.

Pourtant la volonté de lutte des cheminots est intacte. Elle se manifeste certes, faute de mieux, par des participations massives aux grèves "fédérales", mais elle s'est aussi manifestée par des actions locales ou catégorielles comme celles menées par les agents de conduite, en particulier ceux de la région Méditerranée en 1962-1963, ou en 1961 par le personnel administratif des services régionaux et centraux à Paris.

Ces mouvements, décidés à la base, pour des revendications déterminées par les cheminots eux-mêmes, furent menés à bien, malgré l'extrême résistance de la direction fédérale C.G.T. et l'hostilité déclarée de F.O. de la C.F.D.T. et des syndicats de cadres (autonomes ou C.G.C.).

Mais le choix entre les deux voies qui s'offrent à la classe ouvrière française et, en premier lieu, à l'un de ses déclenchements d'avant-garde, les cheminots, ne saurait être encore longtemps étudié :

— ou bien elle acceptera de combattre sur le terrain et dans les formes choisies par l'adversaire, sous le prétexte

de une unité sans principes, ni perspectives, et elle acceptera, du même coup, de servir de forces d'appui aux dirigeants sociaux-démocrates, agents paténates de l'imperialisme américain. Cette voie ne peut la menacer qu'à la défaite.

— ou bien elle élaborera ses propres mots d'ordre, déterminera ses formes d'action, mènera son combat

sans esprit de recul et bâlissant les palindromes et les manœuvres des dirigeants F.O. ou C.F.D.T., rétablira son unité essentiellement par l'action dans la lutte contre l'oppression capitaliste.

C'est cette voie et celle-là seulement qui mènera les cheminots, et avec eux tous les travailleurs, à la victoire.

L'Homme d'Equipe

BRAVO

les roulants d'Avignon !

La SNCF a bien des ennemis avec les "Roulants" du Dépôt d'Avignon. Toujours à la pointe du combat, ils sont, depuis plusieurs années, figure de locomotive dans la lutte des cheminots pour leurs revendications.

Aussi, dès lors qu'ils sont, dans les sphères dirigeantes de la SNCF (et même plus haut) de "casser" une bonne fois le syndicat des cheminots CGT d'Avignon.

La dernière bataille est terminée. Voici les faits : l'an dernier, les cheminots arrachent 2 jours de congé annuel supplémentaires (soit 26 jours au lieu de 24).

Dans presque tous les départs un accord équitable avait été réalisé pour la répartition des congés, compte tenu de celle modification.

Au Dépôt d'Avignon, toutefois la Direction de la SNCF avait rompu les pourparlers sur le plan local, et prétendant s'entretenir à l'application stricte du règlement (pas plus de 15 jours de congés compris dans une ob-

sence de 18 jours consécutifs entre le 1er mai et le 31 octobre).

La provocation était évidente. Mais, loin de se laisser intimider, les "Roulants" d'Avignon ripostent en déposant un préavis de grève à compter du 4 juillet.

Devant leur détermination, et compte tenu des dangers d'extension du mouvement, la SNCF doit promptement abandonner son intransigeance et accepter l'allongation de 18 jours de congé compris dans une période de 21 jours comprise entre le 17 mai et le 18 octobre.

C'est là une victoire importante, d'abord parce que la SNCF a été contrainte de céder, sur le plan local, mais aussi, parce que sa manœuvre "habile", s'est en définitive retournée contre elle :

Non seulement les "roulants" n'ont pas capitulé, mais ils ont au contraire prouvé par les faits qu'il est possible, à condition d'être unis sur des positions de classe et décidés à s'y tenir, de venir à bout de l'arbitraire de l'Etat-Patron.

C'est là un rappel très utile en ces temps de "grèves à l'amiable" au résultat connu d'avance.

AVIS A NOS LECTEURS

Les trois premiers numéros de « L'HUMANITÉ-NOUVELLE » feront l'objet d'une diffusion de propagande et de lancement assurée par les soins de la Fédération des Cercles Marxistes-Léninistes. Cet effort considérable nous revient cher. Aussi sollicitons-nous votre soutien financier systématique, sans lequel nous ne pourrons faire face à toutes nos difficultés.

Adresssez-nous vos dons soit par mandat-carte, soit en timbres-poste, soit par des versements au C.C.P. (provisoire) Paul Coste 2121-81 - Marseille.

Merci d'avance, et ne manquez pas de faire connaître autour de vous « L'HUMANITÉ-NOUVELLE ».



(Photo AFP)